



Offre d'emploi : Travailleur-euse social-e Service L'AVANCEE / Villefranche - Monsols / Temps plein / CDD

Présentation

- ▶ Le MAS recrute un-e travailleur-euse social-e
- ▶ L'association a pour objet l'accueil, l'accompagnement et l'aide aux personnes en situation de victime, de souffrance psycho-sociale, de précarité, d'exclusion et aide sur Lyon Métropole et le Rhône. L'association aide environ 10 000 avec 16 services et 150 collaborateurs-trices.
- ▶ Le service L'AVANCEE œuvre dans le cadre de la prévention des exclusions et intervient sur les territoires de Villefranche sur Saône et Monsols. Il dispose de 69 places en logements diffus et de 30 places en centre d'hébergement semi-collectif pour accueillir, héberger et accompagner des ménages avec enfants.
- ▶ La personne recrutée intégrera une équipe composée de quatre autres professionnels.

Missions

- ▶ Sous l'autorité d'un responsable de service le/la travailleur (euse) social(e) contribue à la mise en œuvre du projet du service en tenant compte des besoins et attentes des personnes accueillies. Les missions sont les suivantes :
 - Evaluer régulièrement la situation globale de chaque ménage et identifier les intervenants engagés dans l'accompagnement et élaborer des préconisations
 - Développer un accompagnement social global des ménages (hébergement, santé, problématiques familiales, enfance, accès au droit, etc.)
 - Favoriser la sortie des ménages vers des solutions d'habitat pérenne
 - Inscrire l'accompagnement dans une démarche partenariale avec l'ensemble des services médicaux et sociaux, le SIAO, les groupes scolaires et l'ensemble des acteurs présents sur les territoires
 - Réaliser des bilans et rendre compte de l'action

Profil recherché

- ▶ Diplôme de travail social requis et/ou expérience de 2 ans minimum en tant qu'intervenant social
- ▶ Connaissance du champ de l'urgence et/ou de l'hébergement
- ▶ Capacité d'intervention auprès de familles en grande précarité.
- ▶ Organisation rigoureuse dans la conduite de l'action.
- ▶ Qualités de médiation et de travail en partenariat.
- ▶ Maîtrise des outils bureautiques
- ▶ Permis B obligatoire (déplacements entre Villefranche et Monsols)

Condition de la mission

- ▶ Poste à temps plein, CDD remplacement congé maladie
- ▶ Rémunération : selon convention collective 66 en fonction de l'ancienneté
- ▶ Date de démarrage du poste : 01/02/2021

